



LA CERTIFICATION

Intitulé	Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG)
Code RNCP	RNCP41843
Niveau de qualification	Niveau 6
Grade	Licence
Code NSF	314 - Comptabilité, gestion
Formacodes	32684 - Expertise comptable ; 32652 - Contrôle de gestion
Certificateur	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Date de début des parcours certifiants	01/09/2026
Date de dernière délivrance possible	31/08/2035
Lien vers la fiche RNCP	Lien

OBJECTIF GÉNÉRAL

Le DCG vise à former des professionnels capables de réaliser des missions comptables, fiscales, sociales, juridiques, financières et de gestion au sein d'un cabinet d'expertise comptable, d'un cabinet d'audit ou d'un service comptable et financier d'une organisation.

La formation permet d'acquérir les bases nécessaires pour accompagner les organisations dans leur gestion, leur développement, leur conformité réglementaire, leur performance et leur transition numérique.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS / ACTIVITÉS VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant doit être capable d'intervenir sur les principales dimensions de la gestion comptable et financière d'une organisation.

Les activités visées sont notamment :

- tenir la comptabilité courante d'une organisation ;
- produire l'information comptable, fiscale et sociale ;
- réaliser les déclarations fiscales et sociales périodiques ;
- accompagner les clients ou l'organisation en matière fiscale et sociale ;
- analyser les processus d'une organisation et son environnement économique ;
- conduire une analyse financière ;
- utiliser des outils de contrôle de gestion et de pilotage ;
- organiser et traiter l'information au sein du système d'information ;
- accompagner la gestion globale et le développement des organisations ;
- communiquer à l'écrit et à l'oral, y compris en anglais professionnel.

PRÉREQUIS

Les prérequis d'entrée en première année sont ceux précisés dans Parcoursup.

L'accès à la formation est généralement ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent de niveau 4.

Les profils suivants peuvent notamment intégrer la formation :

- titulaires d'un baccalauréat technologique, notamment STMG ;
- titulaires d'un baccalauréat général ;
- candidats issus d'une formation comptable, économique, juridique ou de gestion ;
- candidats en reconversion ou en reprise d'études disposant d'un niveau équivalent.

Il est recommandé que le candidat dispose :

- d'un intérêt pour la comptabilité, la gestion, le droit, la fiscalité et l'économie ;
- de capacités d'analyse et de raisonnement logique ;
- de bonnes compétences rédactionnelles ;
- d'une capacité de travail soutenu et régulier ;
- de compétences en anglais ;
- d'une capacité à utiliser les outils numériques et bureautiques ;
- d'une motivation cohérente avec les métiers de la comptabilité, de l'audit, de la gestion et de la finance.

DÉBOUCHÉS

Le titulaire du DCG peut exercer dans différents types d'organisations : cabinets d'expertise comptable, cabinets d'audit, entreprises privées, associations, collectivités publiques ou services comptables, financiers et ressources humaines.

Les emplois accessibles sont notamment :

- collaborateur en cabinet d'expertise comptable ;
- collaborateur en cabinet d'audit ;
- comptable en entreprise ;
- collaborateur au sein d'un service financier ;
- collaborateur au sein d'un service de contrôle de gestion ;
- collaborateur au sein d'un service ressources humaines ;
- gestionnaire de paie ;
- contrôleur de gestion junior.

Le DCG permet une insertion professionnelle directe, mais il constitue également une étape importante vers les métiers de l'expertise comptable, de l'audit, du contrôle de gestion et de la finance.

POURSUITES D'ÉTUDES

Le DCG permet une insertion professionnelle, mais la poursuite d'études est fréquente, notamment dans le cursus de l'expertise comptable.

Les poursuites d'études possibles sont notamment :

DSCG - Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion ;

DEC - Diplôme d'Expertise Comptable, après le DSCG et le stage professionnel requis ;

- master Comptabilité Contrôle Audit (CCA) ;
- master finance ;
- master contrôle de gestion ;
- master audit ;
- master gestion ou management ;
- école de commerce ou de management par admissions parallèles.

La poursuite vers le DSCG, puis le DEC, constitue la voie naturelle pour les candidats souhaitant devenir expert-comptable ou commissaire aux comptes.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation s'appuie sur une approche professionnelle et progressive, alternant apports théoriques, mises en situation, entraînements pratiques et travaux sur outils numériques.

Les moyens pédagogiques mobilisés peuvent comprendre :

- supports de cours et ressources pédagogiques ;
- études / exercices d'application ;
- mises en situation professionnelles réelles ou simulées ;
- utilisation d'un PGI (EBP / Pennylane) ;
- utilisation du tableur pour le traitement et l'analyse de données ;
- accès à une documentation comptable, fiscale, sociale et juridique actualisée ;
- examens blancs ;
- périodes en entreprise ;
- constitution et mise à jour du passeport professionnel.

Les situations professionnelles occupent une place centrale dans la formation. Elles permettent aux apprenants de mobiliser les compétences liées aux différents processus du référentiel et de développer une posture professionnelle adaptée aux métiers de la comptabilité et de la gestion.

MOYENS D'ENCADREMENT

L'encadrement de la formation est assuré par une équipe pédagogique composée de formateurs et/ou enseignants spécialisés dans les domaines de la comptabilité, de la gestion, de la fiscalité, de la paie, du contrôle de gestion, de l'analyse financière et des systèmes d'information.

L'accompagnement peut comprendre :

- un référent pédagogique chargé du suivi global du parcours ;
- des formateurs spécialisés par domaine de compétences ;
- des séances d'accompagnement méthodologique ;
- un suivi individualisé de la progression ;
- un suivi des périodes en entreprise ;
- des échanges réguliers avec le tuteur ou maître d'apprentissage ;
- une préparation spécifique aux épreuves écrites, orales et pratiques.

En entreprise, l'apprenant est accompagné par un tuteur ou maître d'apprentissage. Celui-ci participe à la construction de l'expérience professionnelle, au suivi des missions confiées et au développement des compétences attendues dans le référentiel.

MODALITÉS D'ACCÈS

L'accès à la formation se fait généralement après étude du dossier du candidat et vérification de la cohérence entre son profil, son niveau et son projet professionnel.

Les voies d'accès possibles à la certification sont :

- contrat d'apprentissage ;
- formation professionnelle continue ;
- contrat de professionnalisation ;
- La procédure d'admission peut comprendre :
 - un dossier de candidature ;
 - une analyse du parcours scolaire, universitaire ou professionnel ;
 - un entretien de motivation ou de positionnement ;
 - des tests éventuels en expression écrite, raisonnement logique, calcul ou bureautique ;

- la recherche ou la validation d'une structure d'accueil en alternance.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION EN COURS DE FORMATION

Le suivi de la formation permet de mesurer la progression de l'apprenant, d'identifier les compétences acquises et de mettre en place, si nécessaire, des actions d'accompagnement.

Les modalités de suivi peuvent comprendre :

- feuilles d'émargement ;
- relevés d'assiduité ;
- entretiens de suivi ;
- suivi des travaux réalisés ;
- suivi des situations professionnelles ;
- points réguliers avec le tuteur ou maître d'apprentissage ;
- visites ou échanges avec l'entreprise d'accueil ;
- livret d'apprentissage ou livret de suivi.

L'évaluation en cours de formation repose sur des évaluations régulières permettant de vérifier l'acquisition progressive des connaissances et compétences attendues.

Les modalités d'évaluation peuvent comprendre :

- devoirs surveillés / exercices d'application / études de cas ;
- travaux pratiques sur outils numériques ;
- mises en situation professionnelles ;
- productions écrites ;
- présentations orales ;
- examens blancs ;
- évaluations liées aux situations professionnelles rencontrées en formation ou en entreprise.

MODALITÉS DE PASSAGE DE L'EXAMEN

Le DCG est composé de 13 épreuves nationales. Les épreuves sont principalement écrites, à l'exception de l'UE13 qui prend la forme d'une soutenance orale.

Unité	Intitulé synthétique	Durée	Coef.	Crédits
UE1	Droit général / contexte juridique de l'organisation	3 h	1	14
UE2	Droit des sociétés et droit des affaires	3 h	1	14
UE3	Droit social	3 h	1	14
UE4	Droit fiscal	3 h	1	14
UE5	Économie	4 h	1	14
UE6	Finance d'entreprise / analyse financière	4 h	1	14
UE7	Management	4 h	1	14
UE8	Systèmes d'information de gestion	4 h	1	14
UE9	Comptabilité	3 h	1	14
UE10	Comptabilité approfondie	3 h	1	14
UE11	Contrôle de gestion	4 h	1	14
UE12	Anglais des affaires	3 h	1	14
UE13	Communication professionnelle / rapport de stage	1 h max	1	12

Le DCG est délivré aux candidats ayant obtenu une moyenne générale au moins égale à 10/20 à l'ensemble des épreuves, sans note inférieure à 6/20.

Les notes égales ou supérieures à 10/20 peuvent être conservées pendant les huit sessions suivant leur attribution. Les notes comprises entre 6/20 et moins de 10/20 peuvent également être conservées pour compensation ultérieure, dans les conditions prévues par la réglementation.

BLOCS DE COMPÉTENCES

La certification est structurée en 13 blocs de compétences, correspondant aux unités d'enseignement du DCG.

Code RNCP	Bloc de compétences	Unité / Évaluation
RNCP41843BC01	Cerner et qualifier le contexte juridique d'une organisation	UE1 - Épreuve écrite, 3 h
RNCP41843BC02	Cerner et qualifier le cadre sociétaire de l'activité économique	UE2 - Épreuve écrite, 3 h
RNCP41843BC03	Accompagner une organisation dans la gestion de ses salariés	UE3 - Épreuve écrite, 3 h
RNCP41843BC04	Accompagner l'organisation dans son environnement fiscal	UE4 - Épreuve écrite, 3 h
RNCP41843BC05	Analyser l'environnement économique d'une entreprise	UE5 - Épreuve écrite, 4 h
RNCP41843BC06	Conduire l'analyse financière d'une organisation	UE6 - Épreuve écrite, 4 h
RNCP41843BC07	Analyser le contexte et les enjeux du management	UE7 - Épreuve écrite, 4 h
RNCP41843BC08	Contribuer à une utilisation performante des systèmes d'information	UE8 - Épreuve écrite, 4 h
RNCP41843BC09	Tenir la comptabilité courante d'une organisation	UE9 - Épreuve écrite, 3 h
RNCP41843BC10	Produire les comptes annuels et contrôler les états financiers	UE10 - Épreuve écrite, 3 h
RNCP41843BC11	Utiliser les outils de contrôle de gestion et piloter la performance	UE11 - Épreuve écrite, 4 h
RNCP41843BC12	Communiquer en anglais dans un contexte professionnel international	UE12 - Épreuve écrite, 3 h
RNCP41843BC13	Communiquer efficacement dans un cadre professionnel	UE13 - Soutenance orale, 1 h maximum

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS OU ÉQUIVALENCES

Le référentiel n'indique aucune correspondance avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations.

Elle mentionne toutefois une certification antérieure remplacée :

- RNCP40999 - Grade Licence - Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG)

Des dispenses d'épreuves peuvent être accordées aux titulaires de certains titres ou diplômes français, conformément à la réglementation applicable au DCG. Ces dispenses ne constituent pas une correspondance RNCP mais relèvent des règles nationales d'examen.

Le DCG constitue également la voie d'accès naturelle vers le DSCG, puis vers le DEC pour les candidats souhaitant poursuivre le cursus de l'expertise comptable.

MODALITÉS

Période d'inscription

Pour les candidatures directes : Du 1er avril au 30 octobre de chaque année en fonction des formations et des places disponibles.

Pour les candidatures sur PARCOURSUP : Se référer au calendrier de chaque année.

Nous nous engageons à traiter votre dossier dans un délai de 8 jours à compter de votre demande.

Pour toute question ou demande particulière concernant votre inscription, veuillez [nous contacter](#) par téléphone ou par mail.

Financement

Frais pédagogiques :

Le financement de la formation est pris en charge par votre entreprise d'accueil et/ou par l'OPCO de la branche professionnelle à laquelle votre entreprise est rattachée.

Frais d'inscription : 49€ (exonération pour les apprentis.es)

Resteront à votre charge l'achat des livres et des fournitures nécessaires à votre formation.

Accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation d'handicap. Et nous mettons tout en œuvre pour vous garantir un accompagnement adapté par un référent handicap.

Nos chiffres pour le BTS GPME :

Taux d'obtention du diplôme 2024/2025 : -

Taux de satisfaction 2024/2025 : -

Statistiques nationales :

Pour la voie scolaire

26 % sont en emploi 6 mois après la fin de la formation (tout type d'emploi salarié)

59 % sont inscrits en formation (formation supérieure, redoublants, changement de filière)

15 % sont dans d'autres cas (recherche d'emploi, à l'étranger, indépendant, etc.)

Pour l'apprentissage

31 % sont en emploi 6 mois après la fin de la formation (tout type d'emploi salarié)

52 % sont inscrits en formation (formation supérieure, redoublants, changement de filière)

17 % sont dans d'autres cas (recherche d'emploi, à l'étranger, indépendant, etc.)

Part des contrats interrompus avant leur terme : 38%

Source : <https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/post-bac/bts-comptabilite-et-gestion>

Pour découvrir d'autres statistiques et indicateurs concernant cette formation, veuillez consulter le lien suivant : [https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=BTS\\$31408\\$BTS](https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=BTS31408BTS)